



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015
qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les
produits dangereux (HPR)

Date de révision 08-déc.-2025

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Ramset and Tapcon Powder Loads 0.22, 0.25, 0.27 Caliber

Autres moyens d'identification

Code du produit 22CW, 32CW, 42CW, 3RS25-5RS25, 3RS27-6RS27

**Numéro UN ou numéro
d'identification** UN0014 or UN0323

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Fixation. À utiliser comme prévu avec les outils à cartouches Ramset et Tapcon.

Restrictions d'utilisation Utilisations autres que celles recommandées.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

ITW Commercial Construction NA
ITW Mechanical Fastening
155 Harlem Avenue
Glenview, IL 60025

Adresse du fabricant

ITW Commercial Construction NA
ITW Mechanical Fastening
155 Harlem Avenue
Glenview, IL 60025

Également distribué par:

ITW Construction Products Canada
120 Travail Road
Markham, Ontario L3S 3J1
1-800-387-9692

Adresse de courriel techsupport@itwccna.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Téléphone de l'entreprise 1-800-848-5611

**Numéro de téléphone d'urgence
24 heures sur 24** CHEMTRAC: 1-800-424-9300 or 1-703-527-3887.

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Explosifs	Division 1.4
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1A
Effets sur ou par la lactation	Oui
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger

Danger d'incendie ou de projection.

Peut provoquer le cancer.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

Éviter les abrasions, les chocs, les frottements.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Incendie

En cas d'incendie : Risque d'explosion. Évacuer la zone. NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef.

Stocker conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale selon le cas.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Dangers classés selon le paragraphe (d)(1)(ii) de 1910.1200

Aucun.

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Dangers ou risques pour la santé découlant d'une exposition : Ce produit est composé d'une douille en alliage métallique fini, qui contient divers composants complètement scellés à l'intérieur. Par conséquent, dans le cadre d'une manipulation normale de ce produit, aucune exposition à des matières nocives ne se produira. Lorsque le produit est tiré, une petite quantité de particules peut être générée, ce qui peut irriter légèrement les yeux et les voies respiratoires. Les particules peuvent contenir des traces des substances nocives suivantes : Plomb : L'ingestion de grandes quantités de plomb peut causer des douleurs abdominales, de la constipation, des crampes, des nausées et/ou des vomissements. L'exposition chronique au plomb peut causer des lésions rénales, de l'anémie, des effets sur la reproduction, des effets sur le développement et des dommages permanents au système nerveux chez les humains, y compris des changements dans les fonctions cognitives. L'exposition professionnelle au plomb est associée au cancer du poumon et de l'estomac. Le plomb est classé comme un cancérogène probable chez l'humain. Nitroglycérine : Elle produit une dilatation des vaisseaux sanguins et une chute de la tension artérielle qui peut affecter le cœur. Il a également été démontré qu'elle provoque la méthémoglobinémie (cyanose). Cuivre : L'inhalation de fortes concentrations de poussières ou de fumées de cuivre métallique peut causer une irritation nasale et/ou des nausées, des vomissements et des maux d'estomac. Il est peu probable que la quantité de particules auxquelles une personne serait exposée lors du tir soit suffisante

pour causer l'un ou l'autre de ces effets..

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Zinc	7440-66-6	0-32%	-	-
Fer	7439-89-6	0-97%	-	-
Cuivre	7440-50-8	0-65%	-	-
Nitrocellulose	9004-70-0	2-13%	-	-
Nitroglycérine	55-63-0	0.5-2%	-	-
Styphnate de plomb	15245-44-0	0.1-1%	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Contact avec les yeux

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec la peau

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Ingestion

Laver la peau à l'eau et au savon.

Symptômes

En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Effets d'une exposition

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Incendie majeur	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Danger d'incendie ou de projection.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Oui.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Peut s'enflammer par friction, la chaleur, des étincelles ou des flammes.

Équipements de protection spéciaux Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les pompiers complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas fumer. Laver à fond après manutention. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart de sources potentielles de chaleur, des flammes nues, du soleil ou d'autres produits chimiques. Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation

particuliers à une région

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ fume	TWA: 0.1 mg/m ³ fume TWA: 1 mg/m ³ dust and mist (vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ Cu dust, fume, mist	TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist TWA: 0.1 mg/m ³ ; fume IDLH: 100 mg/m ³ dust, fume and mist
Nitroglycérine 55-63-0	TWA: 0.05 ppm pSk	(vacated) STEL: 0.1 mg/m ³ not in effect as a result of reconsideration Ceiling: 0.2 ppm Ceiling: 2 mg/m ³ dSk Sdv	STEL: 0.1 mg/m ³ IDLH: 75 mg/m ³
Styphnate de plomb 15245-44-0	-	-	TWA: 0.050 mg/m ³ ; Pb IDLH: 100 mg/m ³ Pb

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist	TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist	TWAEV: 0.2 mg/m ³ ; fume TWAEV: 1 mg/m ³ ; dust and mist
Nitroglycérine 55-63-0	TWA: 0.05 ppm; TWA: 0.5 mg/m ³ ; pSk	TWA: 0.05 ppm; Sk	TWA: 0.05 ppm; dSk	TWAEV: 0.05 ppm; Sd
Styphnate de plomb 15245-44-0	-	-	TWA: 0.05 mg/m ³ ; dSk	-

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
Cuivre	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume			
Nitroglycérine	TWA: 0.05 ppm; pSk	TWA: 0.05 ppm; pSk	TWA: 0.05 ppm; pSk	TWA: 0.05 ppm; pSk

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Cuivre	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist STEL: 3 mg/m ³ ; dust and mist STEL: 0.6 mg/m ³ ; fume	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist STEL: 0.6 mg/m ³ ; fume STEL: 3 mg/m ³ ; dust and mist	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist STEL: 0.2 mg/m ³ ; fume STEL: 2 mg/m ³ ; dust and mist
Nitroglycérine	TWA: 0.05 ppm; STEL: 0.15 ppm; Sk	TWA: 0.05 ppm;	TWA: 0.05 ppm; STEL: 0.15 ppm; pSd	TWA: 0.2 ppm; TWA: 2 mg/m ³ ; STEL: 0.2 ppm; STEL: 2 mg/m ³ ; Ceiling: 0.2 ppm; Sk

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires

Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Une protection oculaire/faciale appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.
Protection des mains	Une protection des mains appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.
Protection de la peau et du corps	Une protection de la peau et du corps appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect	Cartouche cylindrique en laiton.
Couleur	Or / Argent
Odeur	Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	>900 °C	Aucun connu
Point d'ébullition (ou point initial d'ébullition ou plage d'ébullition)	>1900 °C	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Inflammable	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	>200 °C	Aucun connu
Température de décomposition SADT (°C)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
pH	Aucune donnée disponible	Aucun connu
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité	Insoluble	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Pression de vapeur (comprend le taux	Aucune donnée disponible	Aucun connu

d'évaporation)		
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité et/ou densité relative	>1	Aucun connu
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	
Densité	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Caractéristiques des particules		Aucun connu
Dimension de particules	Aucune donnée disponible	
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible	

Autres renseignements

Propriétés explosives	Danger d'incendie ou de projection
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Stable dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Matières incompatibles. Ne pas ajouter à des substances chaudes; ne pas broyer ou soumettre à la chaleur ou à des chocs - il pourrait en résulter une décomposition explosive.
Matières incompatibles	Incompatible avec les agents oxydants, caustique, Acides, Bases, Explosifs.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2), Composés de plomb.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer.
-----------	---

Toxicité aiguë	.
----------------	---

Mesures numériques de la toxicité
Aucun renseignement disponible

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Zinc 7440-66-6	= 630 mg/kg (Rat)	-	-
Fer 7439-89-6	= 30 g/kg (Rat)	-	-
Cuivre 7440-50-8	-	-	> 5.11 mg/L (Rat) 4 h
Nitrocellulose 9004-70-0	> 5 g/kg (Rat)	-	-
Nitroglycérine 55-63-0	= 100 mg/kg (Rat)	> 9560 mg/kg (Rat)	-
Styphnate de plomb 15245-44-0	-	> 2000 mg/kg (Rat)	> 5.05 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Peut provoquer le cancer.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Nitrocellulose 9004-70-0	-	Group 2A - Probably carcinogenic to humans	-	Present
Nitroglycérine 55-63-0	-	Group 2A - Probably carcinogenic to humans	-	Present
Styphnate de plomb 15245-44-0	-	Group 2A - Probably carcinogenic to humans	Reasonably Anticipated To Be A Human Carcinogen	Present

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
STOT - exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition répétée	H372 - Risque avéré d'effets graves pour les reins/ foie/ yeux/ cerveau/ appareil respiratoire/ système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Zinc 7440-66-6	EC50: 0.11 - 0.271mg/L (96h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>) EC50: 0.09 - 0.125mg/L (72h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>)	LC50: 2.16 - 3.05mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: 0.211 - 0.269mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: =2.66mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: =30mg/L (96h, <i>Cyprinus carpio</i>) LC50: =0.45mg/L (96h, <i>Cyprinus carpio</i>) LC50: =7.8mg/L (96h, <i>Cyprinus carpio</i>) LC50: =3.5mg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i>) LC50: =0.24mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>) LC50: =0.59mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>) LC50: =0.41mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>)	-	EC50: 0.139 - 0.908mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>)
Cuivre 7440-50-8	EC50: 0.0426 - 0.0535mg/L (72h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>) EC50: 0.031 - 0.054mg/L (96h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>)	LC50: 0.0068 - 0.0156mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: <0.3mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: =0.2mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: =0.052mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>) LC50: =1.25mg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i>) LC50: =0.3mg/L (96h, <i>Cyprinus carpio</i>) LC50: =0.8mg/L (96h, <i>Cyprinus carpio</i>) LC50: =0.112mg/L (96h, <i>Poecilia reticulata</i>)	-	EC50: =0.03mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>)

Nitroglycérine 55-63-0	-	LC50: 0.87 - 3.25mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 0.87 - 2.21mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 2 - 3.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 1.6 - 2.6mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 2.2 - 3.7mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: 46 - 55mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 38 - 55mg/L (48h, Daphnia magna)
---------------------------	---	---	---	--

Persistance et dégradation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Nom chimique	Coefficient de partage
Styphnate de plomb 15245-44-0	-2.19

Autres effets nocifs Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

États-Unis - numéro de déchet EPA D008, D005, P081.

14. Informations relatives au transport

Note :

Renseignements supplémentaires : RÉGLEMENTATION SUR LES EXPÉDITIONS DU DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS AMÉRICAIN : Ce produit est classé comme marchandises dangereuses en vertu du Titre 49 du CFR, partie 172.101. Remarque : Peut être reclassé au niveau national en tant que quantité limitée s'il est emballé conformément au Titre 49 du CFR, partie 173.63.

DOT

Numéro UN ou numéro d'identification

Réglementé

UN0014 or UN0323

Nom officiel d'expédition

Cartouches pour outils, vides. ou Cartouches, Dispositif d'alimentation

Classe (s) de danger relatives au transport

1.4S

Groupe d'emballage

II

Polluant marin du DOT

NP



TMD	Réglementé
Numéro UN ou numéro d'identification	UN0014 or UN0323
Désignation officielle de transport de l'ONU	Cartouches pour outils, vides. ou Cartouches, Dispositif d'alimentation
Classe (s) de danger relatives au transport	1.4S
Groupe d'emballage	II
Nom du polluant marin	NP.
MEX	Réglementé
Numéro UN ou numéro d'identification	UN0014 or UN0323
Désignation officielle de transport de l'ONU	Cartouches pour outils, vides. ou Cartouches, Dispositif d'alimentation
Classe (s) de danger relatives au transport	1.4S
Groupe d'emballage	II
OACI (air)	Réglementé
Numéro UN ou numéro d'identification	UN0014 or UN0323
Désignation officielle de transport de l'ONU	Cartouches pour outils, vides. ou Cartouches, Dispositif d'alimentation
Classe (s) de danger relatives au transport	1.4S
Groupe d'emballage	II
IATA	Réglementé
Numéro UN ou numéro d'identification	UN0014 or UN0323
Désignation officielle de transport de l'ONU	Cartouches pour outils, vides. ou Cartouches, Dispositif d'alimentation
Classe (s) de danger relatives au transport	1.4S
Groupe d'emballage	II
IMDG	Réglementé
Numéro UN ou numéro d'identification	UN0014 or UN0323
Désignation officielle de transport de l'ONU	Cartouches pour outils, vides. ou Cartouches, Dispositif d'alimentation
Classe (s) de danger relatives au transport	1.4S
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	NP

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux).
LIS/LES Est conforme à (aux).

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Zinc 7440-66-6	-	X	X	-
Cuivre 7440-50-8	-	X	X	-
Styphnate de plomb 15245-44-0	-	X	-	-

CAA (Loi sur la qualité de l'air)

Ce produit ne contient pas de substances polluantes réglementées en vertu de la Loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act - CAA).

Nom chimique	Polluants atmosphériques dangereux (HAP)	Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)
Styphnate de plomb 15245-44-0	Présent	-

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	Quantité à déclarer (RQ)
Zinc 7440-66-6	1000 lb / kg (final RQ)	-	RQ 454 kg final RQ RQ 1000 lb final RQ

Cuivre 7440-50-8	5000 lb / kg (final RQ)	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Nitroglycérine 55-63-0	10 lb / kg (final RQ)	-	RQ 10 lb final RQ RQ 4.54 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:.

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Styphnate de plomb - 15245-44-0	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en vertu des règlements d'État sur le droit à l'information

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 2	Dangers particuliers -
HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité	Dangers physiques 2	Protection individuelle A
	4*			

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants

CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NTP	Programme national de toxicologie (États-Unis)
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
FS	Fiche signalétique
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
Sen+	Sensibilisateur
Sk*	Désignation de la peau
**	Désignation de danger

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence américaine pour le registre des substances toxiques et des maladies (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AES)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Institut national japonais de technologie et de l'évaluation (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
Bibliothèque nationale de médecine
Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité
Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé
Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)
Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Préparée par Division de la sécurité des produits.
Date d'émission 28-juin-2022
Date de révision 08-déc.-2025
Note de révision GHS Révision 7.

Avis de non-responsabilité

Avertissement Illinois Tool Works Inc. estime que les informations contenues dans cette fiche technique sont exactes à la date de compilation. Cependant, Illinois Tool Works Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations. L'utilisateur est responsable d'évaluer si ces informations ou ce produit sont adaptés à un usage particulier et adaptés à une utilisation ou une application particulière. Les informations contenues dans cette fiche technique peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans des processus pour lesquels il n'a pas été conçu. Illinois Tool Works Inc. décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris la perte de profits, résultant de la vente ou de l'utilisation de ce produit. Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de cette fiche technique en nous contactant ou en consultant notre site Web.